

Réglementation



Sont autorisées : 4 lignes munies de 2 hameçons au plus ou 3 mouches artificielles au plus et à proximité du pêcheur. 1 vermée, 6 balances à écrevisses.

Pendant la période de fermeture de la pêche aux carnassiers, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel, à la cuillère et à toute forme de leurres (dandinette, vers maniés) est interdite.

Eaux de 1^{ère} catégorie : voir arrêté préfectoral en mairie.

Taille minimale de capture en 2^{ème} catégorie (carnassiers)

Brochet : entre 60 et 80 cm

Sandre : 50 cm

Black Bass : 40 cm

3 carnassiers par jour et pas plus de 2

Brochets

A savoir

- ◆ La pêche est autorisée 1/2h avant le lever du soleil et 1/2h après son coucher.
- ◆ Pêche carpe de nuit 1er janvier au 31 décembre depuis la limite de la Dordogne jusqu'au pont de Laubardemont.
- ◆ Poisson chat et perche soleil ne doivent pas être remis à l'eau ou transportés vivants.
- ◆ **Attention**, tout pêcheur qui attrape et garde une anguille doit être en possession d'une feuille ou d'un carnet « prise d'anguille ». Seule l'anguille jaune est autorisée.

Eaux de 2^{ème} catégorie



Votre carte de pêche

Dépositaires

Vous pouvez acheter votre carte de pêche **en précisant Amicale de Saint Seurin sur l'Isle 33660**

Aux Ets JUMEAU

18 rue des Roseaux
33660 Camps sur l'Isle



Décathlon Libourne

57 avenue Georges Pompidou
33500 Libourne

Euro Chasse Pêche

7 Avenue François Mitterand
33500 Libourne



Depuis chez vous Sur
Internet
www.cartedepeche.fr

Amicale des pêcheurs de

Saint Seurin sur l'Isle

**Ensemble,
pêchons et partageons
la rivière !**



2023

04 juin 2023 : Fête Nationale de la Pêche



Vous pouvez acheter votre
carte

de pêche **en précisant**
Amicale de

Saint Seurin sur l'Isle 33660



Siège : Mairie de Saint Seurin sur l' Isle
BP 26 - 33660 Saint Seurin sur l' Isle.
Contact, Jean-Paul Gaspard, Président



[https://www.facebook.com/
LesPecheursSaintSeurinois](https://www.facebook.com/LesPecheursSaintSeurinois)

Carte de pêche



Tarifs

Carte interfédérale	105 €
Carte majeur	80 €
Carte mineur	22 €
Carte découverte jeune	7 €
Carte femme	36 €
Carte hebdomadaire	34 €
Carte journalière	
Du 01/01 au 31/06 et du 01/09	
Au 31/12	16 €
Du 01/07 au 31/08	12 €
Timbre halieutique	40€
Pôle truites	15 €

Dates d'ouvertures des espèces en 2^{ème} catégorie 2023

- Truite** : 11 mars au 17 septembre 2023.
- Brochet, Sandre, Perche** : 1^{er} au 29 janvier / 29 avril au 31 décembre 2023.
- Black-Bass** : 1er au 29 janvier / 15 juin au 31 décembre 2023
- Goujon** : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023
- Anguille jaune** : 1^{er} mai au 30 septembre
- Autres espèces** : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.



Alevinage à la Gratusse

NOTRE PROJET REALISÉ



Ponton PMR situé à la Halte nautique de la Charbonnière.



NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

Nous souhaitons la création d'une descente à bateaux à Logerie avec accès facile



Nos Manifestations



Lacher de truites

Pour l'ouverture de la truite le 11 mars 2023, l'Amicale de Pêche de Saint Seurin sur l'Isle procèdera à un important lâcher de truites au canal de Cholet à côté du moulin de Porchères le 11 mars 2023.

1 journée gratuite pour les sociétaires de l'Amicale de pêche de Saint Seurin sur l'Isle est proposée à l'étang de la Base de loisirs. *1 seule ligne, pas d'appât* Pêche à la truite de 9h à 12h pour les jeunes jusqu'à 18 ans avec un partage des truites capturées à 11h30. A partir de 14h pour tous les sociétaires de l'Amicale de St Seurin.

15 AVRIL 2023



Les Journées pêche à la truite